



Concours idées d'entreprises

Règlements

Édition 2018



Admissibilité et modalités de participation

1. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprises doit être membre d'Entrepreneuriat Laval à la date de dépôt de candidature.
2. Les administrateurs, les gestionnaires, les employés permanents et les bénévoles d'Entrepreneuriat Laval ne sont pas admissibles.
3. Entrepreneuriat Laval se réserve le droit de vérifier, accepter ou refuser toute candidature pour des motifs raisonnables (ex. apparence de conflit d'intérêt).
4. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprises doit s'inscrire sur le site Internet d'Entrepreneuriat Laval (<http://www.el.ulaval.ca/concours/idees-entreprises/>).
5. Pour être admissible, le projet ou l'entreprise ne doit pas être inscrite auprès du Gouvernement du Québec ou le Gouvernement du Canada (incorporation, enregistrement, immatriculation, etc.), et n'avoir enregistré aucune transaction commerciale.
6. Pour être recevable, un participant ne peut déposer qu'un seul projet et il doit le faire pour un seul regroupement facultaire, celui de son programme actuel.
7. Les dossiers doivent être transmis avant 16 h le jeudi 1^{er} novembre 2018.

Évaluation des dossiers

8. Les dossiers seront évalués par un jury formé de partenaires et professionnels indépendants d'Entrepreneuriat Laval. Les décisions du jury sont sans appels.
9. Seuls les participants présents lors du gala du Concours idées d'entreprises peuvent recevoir une bourse. Toutefois, les participants peuvent mandater un représentant sur préavis.

Bourses à gagner

10. Les bourses à gagner sont attribuées selon les dix (10) regroupements facultaires suivant :
 - a. Sciences de l'administration
 - b. Sciences et génie
 - c. Lettres et des sciences humaines
 - d. Sciences de l'éducation
 - e. Sciences sociales
 - f. Médecine, Médecine dentaire, Pharmacie, Sciences infirmières
 - g. Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Foresterie, de géographie et de géomatique
 - h. Aménagement, architecture, d'art et de design, Musique
 - i. Droit, Philosophie, Théologie et sciences religieuses
 - j. Baccalauréat multidisciplinaire, étudiants libres ou visiteurs (échange), employés de l'Université Laval et membres de l'ADUL.
11. Une bourse de **200 \$** est octroyée au deuxième projet de chaque regroupement.
12. Une bourse de **400 \$** est octroyée au premier projet de chaque regroupement.
13. Une bourse de **2000 \$** est octroyée au meilleur projet, toutes catégories confondues.

14. Les membres du jury se réservent le droit de ne pas attribuer de bourses dans un regroupement si la qualité des dossiers est insuffisante.

Confidentialité

15. Le personnel d’Entrepreneuriat Laval et les membres du jury s’engagent à respecter la confidentialité des dossiers soumis.
16. Entrepreneuriat Laval se réserve le droit d’utiliser les noms des récipiendaires et des dossiers gagnants dans ses communications.

Document de présentation

17. Le document de présentation doit respecter la mise en page suivante :
 - a. Aucune page couverture
 - b. 2 pages max au format Lettre US (8,5 po x 11 po)
 - c. Typographie Arial taille 11
 - d. Interligne simple
 - e. Images permises
 - f. Déposé au format PDF
18. Inspiré en partie du canevas du modèle d’affaires, le document de présentation doit comporter les éléments suivants. Pour faciliter la lecture et l’évaluation, chaque élément peut constituer un paragraphe.

Élément	Pondération	Question(s)
1. Présentation du projet	15	Quel est le nom de votre entreprise ou de votre projet? Quelle est la mission, la vision et les valeurs de votre entreprise?
2. Présentation du promoteur	10	Quelles sont les compétences (scolarité, expérience, etc.) qui vous rendent particulièrement crédible à titre de promoteur? Quels seront vos rôles et vos responsabilités principales?
3. Proposition de valeur	20	Votre idée répond à quel problème ou comble quel besoin? Quelles sont les caractéristiques essentielles de vos produits et services? En quoi vous distinguez vous de la concurrence?
4. Clientèle cible	20	Est-ce que vous souhaitez proposer vos produits et services à des individus ou des entreprises? Quelles sont les caractéristiques qui décrivent le mieux vos clientèles cibles?
5. Relations clients et canaux	5	Par quels moyens comptez-vous rejoindre votre clientèle? Comment allez-vous garder le contact avec eux? Quels sont les canaux de distribution qui permettront aux clients d’acquérir vos produits et vos services?
6. Activités et ressources clés	5	Quelles sont les activités principales qui permettent de réaliser vos produits et service? Quelles sont les ressources requises (financières, matérielles, humaines, intellectuelles) pour réaliser vos produits et services? Comment comptez-vous acquérir ces ressources?
7. Partenaires	5	Qui sont les partenaires que vous devez mobiliser? Que retirez-vous de cette entente et que retirent-ils en contrepartie?
8. Structure de revenus et de coûts	10	De quelle manière comptez-vous produire des revenus? Pourquoi de cette façon? Quels sont les postes budgétaires les plus importants? Pourquoi?

Critères d’évaluation

19. En plus des 8 éléments, les membres du jury évaluent la qualité du document (soin de la langue, mise en page, etc.) et leur appréciation personnelle du projet pour une pondération de 10 points.

Renseignements et soutien

20. Les conseillers d’Entrepreneuriat Laval sont disponibles pour accompagner les promoteurs souhaitant déposer un dossier de candidature. Des périodes de rencontres de groupe sont prévues à l’espace entrepreneurial.
21. Les personnes qui désirent obtenir de l’information générale ou des précisions peuvent également contacter le personnel d’Entrepreneuriat Laval.

Coordonnées



Entrepreneuriat Laval

2305, rue de l’Université, local 3122
Université Laval, Pavillon Maurice-Pollack
Québec QC G1V 0A6
418 656 5883
el@el.ulaval.ca